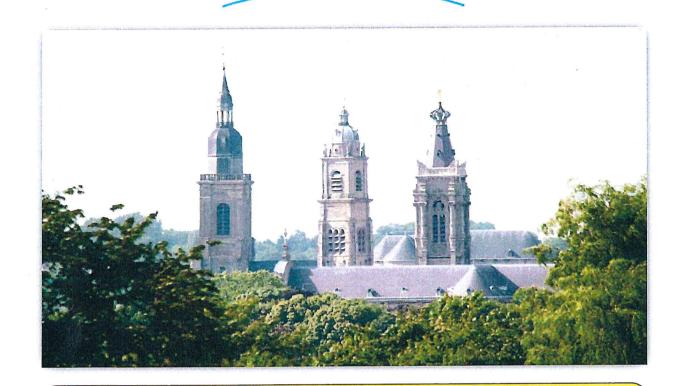
ville de Cambrai



Rapport d'Orientations Budgétaires 2019



Conseil Municipal du 28 Janvier 2019

# **SOMMAIRE**

# PARTIE A: La Situation internationale et nationale

I –	Situation internationale de la zone euro	Page 2
II –	Situation en France	Page 2
III-	Contexte Local	Page 2
	PARTIE B : La Ville de Cambrai en 2018	
I-	Prévisions de la situation financière	Page 4
II-	Politique des Ressources Humaines	Page 5
III-	Profil de la dette	Page 9
IV-	Les Epargnes	Page 9
	PARTIE C : La Ville de Cambrai en 2019	
I-	Orientations budgétaires	Page 11
II-	Politique des Ressources Humaines	Page 12
III-	Les Epargnes	Page 14

# PARTIE A: La Situation internationale et nationale

### I- Situation internationale zone Euro

La dynamique ralentit. Après une nette embellie en 2017 avec un taux de croissance de 2.5%, la croissance de la zone euro s'est considérablement affaiblie en 2018, elle devrait s'établir à 1.9%. La croissance semble progressivement fragilisée par une faible contribution des échanges commerciaux, sous l'affaiblissement du commerce mondial. L'environnement international se révèle moins porteur notamment en raison de la remontée des prix du pétrole, des tensions commerciales et géopolitiques entre la Chine et les Etats Unis, des difficultés des pays émergents, et au sein même de l'Europe en raison du Brexit notamment. L'inflation depuis le début de l'année a fortement accéléré. Elle atteint 2.2% en octobre et devrait atteindre, en moyenne 1.8% en 2018.

Selon les prévisions la croissance de la zone Euro devrait ralentir à 1.3% en 2019.Ce ralentissement explique également le recul moins dynamique du taux de chômage qui tend à rejoindre son niveau structurel.

La BCE a annoncé ne pas remonter ses taux directeurs avant la fin de l'été 2019.

Source: Caisse d'Epargne

### II- Situation en France

La croissance faiblit en 2018. Après un rythme de croissance particulièrement dynamique en 2017, la croissance française a fortement ralenti au premier semestre 2018 et devrait s'établir à 1.6% en moyenne en 2018. En 2018 la tendance à la baisse du chômage semble s'être enrayée, pénalisée par le ralentissement de la croissance et la réduction des emplois aidés.

L'inflation, après 1% en moyenne en 2017, devrait atteindre 1.9% en 2018. La remontée de l'inflation pèse naturellement sur le pouvoir d'achat des ménages. Les mesures prises en faveur du pouvoir d'achat devraient soutenir la croissance en 2019. Les incertitudes politiques restent fortes. Elles pèsent sur les prévisions économiques pour 2019.

### III- Contexte local

Les dispositions relatives aux collectivités locales dans la Loi de Finances 2019, adoptée en dernière lecture le 28/12/2018, nous permettent de dégager quelques données pour l'évolution de nos recettes en 2019.

Les données sont les suivantes :

- Dégrèvement de la taxe d'habitation. Le mécanisme progressif se poursuit en 2019. L'Etat prendra en charge ces dégrèvements dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.
- La hausse des bases fiscales est annoncée à 2.2%
- -Le soutien de l'Etat à l'investissement local est pérennisé pour 2019
- la DGF est maintenu à son niveau de 2018.
- La DSU est abondée de 90M€
- La Dotation Nationale de Péréquation est maintenue au niveau de 2018.

Globalement les trois dotations DF/DSU/DNP constituant la DGF doivent nous donner pour 2019 une stabilité de notre DGF à hauteur de 11.130 M€

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous c'est donc un contexte de stabilité au niveau des recettes, que nous allons nous inscrire en 2019, nous engageant comme en 2018 à une prudence dans la gestion de nos dépenses.

		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Prévu 2018	Prospectives fin 2018	BP 2019
		13 111 451,00	12 854 922,00	13 071 658,00	13 110 400,00	13 162 552,00	13 402 674,6
1	Opérations non ventilables  Taxes foncières et d'habitation	13 111 451,00	12 854 922,00	13 071 658,00	13 110 400,00	13 162 552,00	13 402 674,6
73111	Tunco to			- 100 010 00 T	0.407.000.00	6 194 181,00	6 154 902,00
01	Opérations non ventilables	7 210 452,00	6 521 742,00 6 521 742,00	6 182 649,00 6 182 649,00	6 197 000,00 6 197 000,00	6 194 181,00	6 154 902,0
7411	Dotation forfaitaire	7 210 452,00	6 521 742,00	0 102 045,00	0 10, 000,00		
01	Opérations non ventilables	3 184 907,00	3 757 402,00	4 017 750,00	4 150 420,00	4 164 162,00	4 281 292,00
4123	Dotat. de solidarité urbaine	3 184 907,00	3 757 402,00	4 017 750,00	4 150 420,00	4 164 162,00	4 281 292,00
		782 000,00	781 770,00	788 867,00	780 000,00	770 823,00	693 741,00
74127	Opérations non ventilables  Dotation Nationale de Péréquation	782 000,00	781 770,00	788 867,00	780 000,00	770 823,00	693 741,00
4121	Dotter (tallocal) de l'oregative)	24 288 810,00	23 915 836,00	24 060 924,00	24 237 820,00	24 291 718,00	24 532 609

### PARTIE B: La Ville de Cambrai en 2018

### Prévisions de la situation financière de la ville fin 2018

I-

• Le fonctionnement est conforme à notre prévision budgétaire et nous devrions dégager un excédent de l'ordre de 6 850 000 €.

Ce résultat est obtenu, rappelons-le, sans qu'il y ait eu hausse de la fiscalité, mais avec une recherche permanente des sources d'économies. Cette gestion préserve le dégagement de marges de manœuvres qui permettent d'assurer l'évolution du service public avec une réponse toujours plus proche des préoccupations des Cambrésiens comme nous pourrons le développer dans le cadre des prévisions 2019.

• Le programme d'investissement sera réalisé à hauteur de 60 % hors les reports (c'est à dire les travaux engagés en fin d'année mais non terminés). Avec les investissements réalisés dans les budgets annexes les dépenses d'équipement ont été de 9 310 000 € avec notamment :

- Travaux de Voirie :	1 900 000 €		
- Gymnase Notre Dame :	1 400 000 €		
- Centre historique :	650 000 €		
- Réhabilitation du stade (piste) :	1 150 000 €		
- Acquisition site IENA :	500 000 €		
- Budgets annexes :	835 000 €		
(Château d'eau et réseaux d'eau potable/Capitainerie/Restaurant scolaire)			

Il est à noter que 4 programmes ont été géré en AP/CP :

- 1. Gymnase Notre Dame
- 2. Le restaurant Paul Bert
- 3. Eclipse
- 4. Le Complexe Liberté.

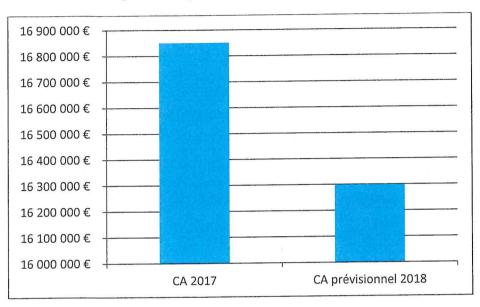
Les reports représentent 3 260 000 € avec notamment 1 400 000 € en voirie sur le secteur gare et centre historique, 132 000 € pour la vidéo surveillance, 100 000€ pour les vestiaires du stade des sources.

Pour l'ensemble de ce programme le recours à l'emprunt a été de 5 000 000€ et nous avons perçu 665 000 € de subventions.

Notre résultat de clôture, intégrant les résultats 2017 (report à nouveau en fonctionnement de 1 880 000€ et déficit d'investissement - 4 360 000 €) s'établira à environ 4 000 000€

### 1/ Evolution des dépenses de personnel (chapitre 012)

### 1.1) Evolution des dépenses depuis 2017



### Mesures relatives aux ressources humaines pour les agents publics en 2018 :

- La loi n° 2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018 a instauré une journée de carence pour les fonctionnaires et agents contractuels de droit public lors d'un arrêt de maladie ordinaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Report d'un an, à compter du 1er janvier 2018, des dispositions statutaires, indiciaires et indemnitaires dans le cadre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (P.P.C.R.).

### Autres mesures gouvernementales en 2018:

- Non reconduction du dispositif des contrats emplois d'avenir (35h00 /semaine)
- Mise en place des contrats parcours emplois compétences (PEC) en lieu et place des contrats d'accompagnements dans l'emploi (circulaire DGEFP du 11/01/2018). Durée maximale du contrat : 1 an sans renouvellement possible.
- Enfin, après avoir recueilli l'avis des conseils d'école et obtenu l'accord du Recteur d'Académie, la Ville de Cambrai a fait le choix d'organiser le temps scolaire sur 4 journées de classe à compter du 3 septembre 2018. De fait, le recours à une centaine d'intervenants extérieurs pour les animations « N.A.P. » les vendredis après-midi a cessé au 5 juillet 2018.

# 1.2) Traitement indiciaire et régime indemnitaire

libellé	CA 2016	CA 2017	Prévisionnel 2018
Rémunération principale titulaires -	7 870 867	7 716 997	7 826 090.24
64111			1 000 0(0 (0
Rémunération non titulaire - 64131	1 704 362	1 899 597	1 923 369.60
Autres indemnités - 64118	1 110 633	1 103 995	
Supplément familial de traitement	136 340	138 330	143 184
(ensemble des agents rémunérés à			
l'indice)			

Le supplément familial de traitement (SFT): 164 bénéficiaires en 2016, 173 bénéficiaires en 2017 et 2018. Le SFT suit l'évolution de la rémunération.

# 1.3) NBI (nouvelle bonification indiciaire) montants versés aux agents titulaires

2016	2017	2018
49 919 €	49 741 €	50 610 €
64 agents concernés	68 agents concernés	64 agents concernés

# 1.4) Les heures supplémentaires rémunérées (évolution du nombre d'heures)

2016	2017	2018
8 436 heures	9 795 heures	8 593 heures
8 430 neures	) 1755 Heares	

L'année 2017 a vu le nombre d'heures progresser en raison de l'organisation des commémorations du centenaire de la bataille de Cambrai.

# 1.5) Les avantages en nature : logement

2017	2018	Evolution 2019
8 bénéficiaires	7 bénéficiaires	6 bénéficiaires (départ retraite)

## 1.6) Dépenses autres personnels

Autres personnels	Dépenses CA 2017	Dépenses prévisionnel CA 2018	Evolution 2019
Apprentis	63 989 €	82 085 €	9 contrats d'apprentissage

Emplois d'avenir	161 555 €	53 814 €	Les 2 derniers emplois d'avenir
« C.E.A. »			termineront leurs contrats au 30/09/19
Autres emplois d'insertion : CAE et PEC		316 335 €	Arrivées 2019 : 2 contrats en janvier Départs 2019 : 17 contrats

À noter qu'avec un taux d'emploi à 6.83% de travailleurs handicapés, la Ville de Cambrai n'est plus soumise au prélèvement fixé à 6 % au niveau national et ce, depuis 2014.

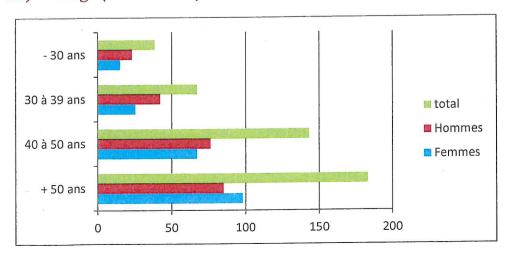
### 2/ La structure des effectifs

# 2.1) Effectifs globaux (données bilan social 2015 et 2017)

	31/12/2015	31/12/2017
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	399	354
Non titulaires occupant un emploi permanent	59	55
Agents n'occupant pas un emploi du temps permanent	114	201
Agents en position d'activité (tous statuts)	572	610

Effectifs titulaires pourvus				
A B C Total				
27	64	308	399	
25	60	269	354	
	A 27	A B 27 64	A B C 27 64 308	

### 2.2) L'âge (données 2017)

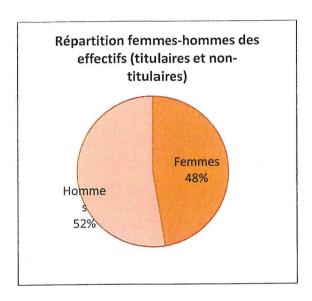


### 2.3) Le temps de travail

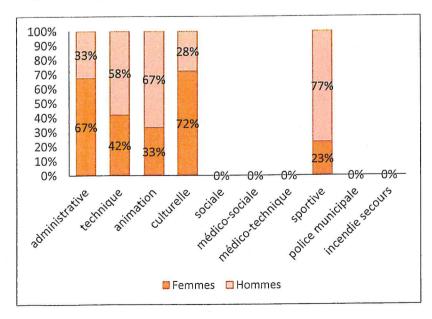
Le temps de travail effectif annuel des services de la Ville s'élève à 1557.30 heures. La référence légale est de 1607 heures.

## 3/ Egalité entre les femmes et les hommes : état des lieux de la parité (source 2017)

Depuis le 1er janvier 2016 et conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les conseils municipaux des communes de plus de 20 000 habitants doivent examiner, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur « la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes », précise un décret publié au JO du 28 juin 2015.



### Répartition par filières

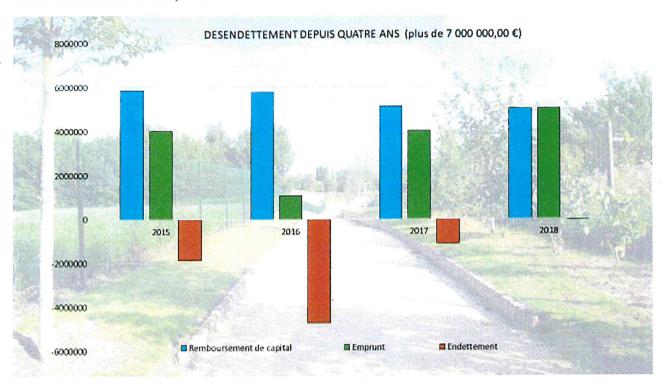


### III- Profil de la dette

Limiter le recours à l'emprunt à 5 000 000 € nous a permis de ne pas endetter la ville en 2018.

Comme en 2017 aucun emprunt toxique ne vient polluer notre dette.

L'encours au 31/12/2018 est de 36 570 140.49 pour un encours au 01/01/2018 de 36 577 635.35 soit une baisse d'en cours de 7 000,00 €.



En 2019, le remboursement du capital de la dette sera de 5.2 millions d'€.

### IV- Les Epargnes 2018

Épargne de gestion: elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement hors cessions sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Dépenses Réelles de Fonctionnement	29 363 000 €
Intérêts de la dette	- 1 070 000 €
Dépenses de Gestion	= 28 293 000 €

Recettes Réelles de Fonctionnement	37 038 000 €
Dépenses de Gestion	- 28 293 000 €
Épargne de Gestion	= 8 745 000 €

Épargne brute: elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie (épargne de gestion — charges d'intérêts). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne de Gestion	8 745 000 €
Intérêts de la dette	- 1 070 000 €
Épargne Brute	= 7 675 000 €

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette.

L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Épargne Brute	7 675 000 €
Remboursement capital des emprunts	- 5 000 000 €
Épargne Nette	= 2 675 000 €

### PARTIE C: La Ville de Cambrai en 2019

### I- Orientations budgétaires 2019

C'est dans le contexte de stabilité évoqué au début de ce rapport, et de prudence par rapport à l'avenir, notamment en matière fiscale mais aussi en matière de politique de subventions tant au niveau départementale, que régionale, que doit se définir la stratégie financière de la ville : encadrement de nos dépenses avec l'objectif de dépenser mieux en dépensant moins. Nous proposons la poursuite d'un programme d'investissement avec la possibilité d'envisager une hausse de l'encours de la dette de la ville après un désendettement depuis 2015 de plus de 7 M€, cela correspondant simplement, comme annoncé à chaque présentation budgétaire, au cycle normal des investissements au cours d'un mandat.

### 1/ Au niveau du fonctionnement

Evolution des dépenses et recettes	

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Prospective 2018
Dépenses	31 551 685,72	31 618 740,67	30 500 000,00
Recettes	37 183 210,71	38 148 731,07	37 300 000,00

Nous continuerons en 2019 notre politique de recherche permanente d'économies dans la gestion de nos différents contrats et de nos différents services. Comme le montre le tableau ci-dessus, entre 2017 et 2018, nous avons réduit nos dépenses de 3.5% quand nos recettes n'ont diminué que de 2.2%.

Mais que l'on ne se trompe pas sur notre politique il s'agit bien d'optimiser nos dépenses par les choix que nous ferons.

Notons en particulier pour cette année 2019 la mise en place comme nous l'avons annoncé de la Police Municipale et l'intégration cette année dans le cadre de la masse salariale d'une enveloppe de 300 000,00 € pour des recrutements.

Et bien entendu nous continuerons en 2019 nos politiques essentielles:

- o toutes les politiques en direction des jeunes (aide au permis de conduire, bourses d'initiatives, aide à la pratique sportive et culturelle)
  - o la politique en direction du commerce de proximité
  - o les politiques sociales (handi môme, aide à l'isolement)
  - o la politique en faveur de l'emploi "Feu vert pour l'emploi"

### 2/ Au niveau de l'investissement

C'est un montant proche de 13 500 000€ que nous vous proposons avec un accent particulier sur la voirie avec plus de 4 000 000€ et les principaux travaux et équipements suivants:

- 1. Centre historique de Cambrai (1 100 000€)
- 2. Site Eclipse (2 500 000€)
- 3. Gite de Groupe (1 180 000 €) (un programme en AP/CP sera présenté)
- 4. Restaurant Paul Bert (700 000 €)
- 5. Centre social Martin Martine (290 000 €)

Les investissements habituels seront maintenus en pouvant être ajustés en fonction du volume global :

- o les besoins des services (500 000,00 €)
- o les équipements culturels (430 000 €)
- o les travaux dans les écoles (200 000 €)
- o l'informatisation des services et des écoles (300 000€)

Ce budget 2019 sera proposé sans augmentation des taux d'imposition.

Le montant des subventions estimées à ce jour est de l'ordre de 2 700 000€.

Compte tenu de la présentation retardée du ROB pour obtenir les informations les plus fiables possibles, nous aurons la possibilité cette année de présenter le budget 2019 avec l'intégration des résultats 2018.

Ce programme d'investissement sera réalisé avec un montant d'emprunt de l'ordre de 8 500 000€ qui représentera un accroissement de l'encours de la dette par rapport à fin 2018 de l'ordre de 3 500 000 €.

(Pour mémoire, l'en-cours de la dette à baissé de plus de 7 millions d'euros entre 2014 et 2018)

### II- Mesures relatives aux Ressources Humaines

### 1/ L'évolution de la masse salariale en 2019

Les mesures relatives au P.P.C.R. qui devaient s'appliquer au 1er janvier 2018 s'appliquent bien au 1<sup>et</sup> janvier 2019.

Par conséquent, l'année 2019 verra la poursuite du protocole P.P.C.R. en ce qui concerne :

- Les mesures de revalorisations indiciaires pour l'ensemble des cadres d'emplois et des emplois de direction (gain indiciaire de l'ordre de 5 points majorés pour ces derniers emplois),
- La deuxième phase du dispositif de transfert primes / points pour la majorité des cadres d'emplois de la catégorie A.

L'impact financier de ces revalorisations indiciaires sur l'année 2019 est estimé à 25 000 € par mois charges patronales incluses soit une charge de 300 000 € annuelle.

L'indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) : le décret n° 2018-807 du 24/09/2018 modifie la liste des primes et indemnités exclues de l'assiette du « transfert primes / points » en y ajoutant l'indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) créée à compter du 01/01/2018.

La défiscalisation des heures supplémentaires envisagée pour 2019 ne concernera que la part salariale.

### 2/ Les orientations en terme d'effectif pour 2019

- Création du service de police municipale avec le recrutement de 4 agents relevant de la filière police municipale : un agent de catégorie B à temps complet et 3 agents de catégorie C à temps complet, soit une masse salariale estimée à 169 000 €/an.
- Recrutement d'un agent de catégorie C relevant de la filière technique chargé de la médiation et de la prévention des conflits de voisinage au sein de la direction de l'environnement et du cadre de Ville, soit une masse salariale estimée à 28 560 €/an.
- A l'occasion de l'opération « feu vert pour l'emploi », la Ville de Cambrai a recensé les postes relevant de la catégorie C ouvert à recrutement en 2019 :
- 2 agents des espaces verts
- 2 électriciens dont 1 magasinier
- 1 menuisier
- 1 plombier
- 2 agents d'entretien des espaces publics
- 1 agent d'entretien en gymnase.
- Dans une volonté de développer les animations culturelles et festives, le recours à des intervenants extérieurs est envisagé à partir de 2019, soit une douzaine d'intervenants au total (guides agréés, guides non agréés, accompagnateurs), soit une masse salariale estimée à 18 000 €/an.
  - Départs en retraite confirmés 2019 :

Agents titulaires catégorie C: 12 - Agent non titulaire catégorie C: 1

Agent(s) titulaire(s) catégorie B:1

Agent(s)titulaire(s) catégorie A : 2 (1 autre départ est envisagé pour 2019).

### III- Les Epargnes 2019

Épargne de gestion: elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement hors cessions sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Dépenses Réelles de Fonctionnement	30 200 000 €
Intérêts de la dette	- 1 000 000 €
Dépenses de Gestion	= 29 200 000 €

Recettes Réelles de Fonctionnement	37 000 000 €
Dépenses de Gestion	- 29 200 000 €
Épargne de Gestion	= 7 800 000 €

Épargne brute: elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie (épargne de gestion — charges d'intérêts). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne de Gestion	7 800 000 €
Intérêts de la dette	- 1 000 000 €
Épargne Brute	= 6 800 000 €

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette.

L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Épargne Brute	6 800 000 €
Remboursement capital des emprunts	- 5 200 000 €
Épargne Nette	= 1 600 000 €

# Les Investissements 2019



### DEMANDE DES SERVICES - INVESTISSEMENT 2019

	Montant
Pole de compétence : Réussite	432 300,00 €
THEATRE	33 000,00 €
MUSEE	58 000,00 €
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	278 000,00 €
ANIMATION COMMERCIALE	3 300,00 €
ANIMATION	60 000,00 €
Pôle de compétence : Sport	550 000,00 €
Pole de compétence : Cadre de Vie	6 234 000,00 €
ENVRIONNEMENT	34 000,00 €
SECURITE	300 000,00 €
BATIMENTS DIVERS	110 000,00 €
PATRIMOINE	280 000,00 €
CENTRETECHNIQUE	200 000,00 €
AMENAGEMENTS ET VOIRIE	4 200 000,00 €
CENTRE HISTORIQUE DE CAMBRAI	1 100 000,00 €
ACQUISITION	10 000,00 €
Pole de compétence : Education - Famille	500 000,00 €
Pole de compétence : Social - Santé - Jeunesse	570 000,00 €
Pole de compétence : Finances - Emploi - Développement économique	555 000,00 €
INFORMATIQUE	300 000,00 €
FINANCES	255 000,00 €
AP/CP	4 600 000,00 €
Eclipse	. 2 500 000,00 €
Restauration Paul Bert .	700 000,00 €
Gite de Groupe	1 260 000,00 €
Gymnase Avenue de Paris	80 000,00 €
Dossier Stade de la liberté - Phase 2 (2019) Rénovation vestiaires athlé + création ETUDES	60 000,00 €

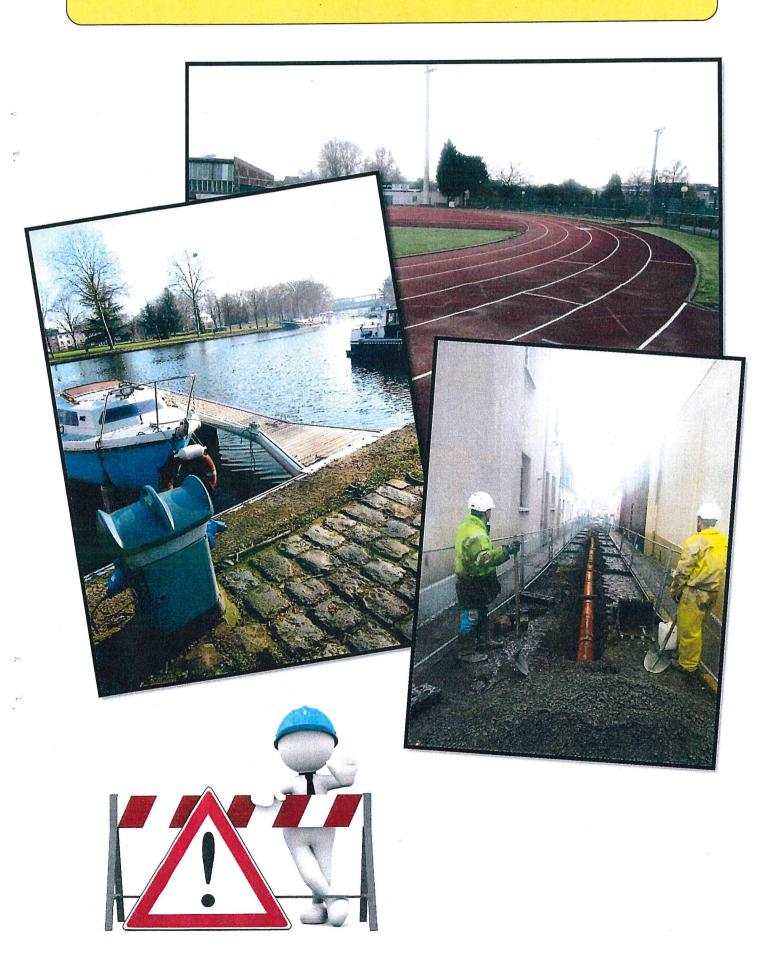
Total Dépenses d'équipements

13 441 300,00 €

	Budgets Annexes	
Capitainerie	Port de Cantimpré - Nouvelles bornes côté Capitainerie	70 000,00 €
Capitaliteite	AMO DSP	25 000,00 €
	Réfection transfo captage	30 000,00 €
Eau potable	Renouvellement réseaux Vieux Cambrai	100 000,00 €
too potable	Renouvellement réseaux autres	80 000,00 €
	Poteaux incendie	45 000,00 €
	Ventilation / climatisation / couverture	20 000,00 €
Restaurant scolaire	Acquisition d'un congélateur	18 000,00 €
Cimetiere	Columbarium	15 000,00 €

403 000,00 €

# Programme Pluriannuel d'Investissement

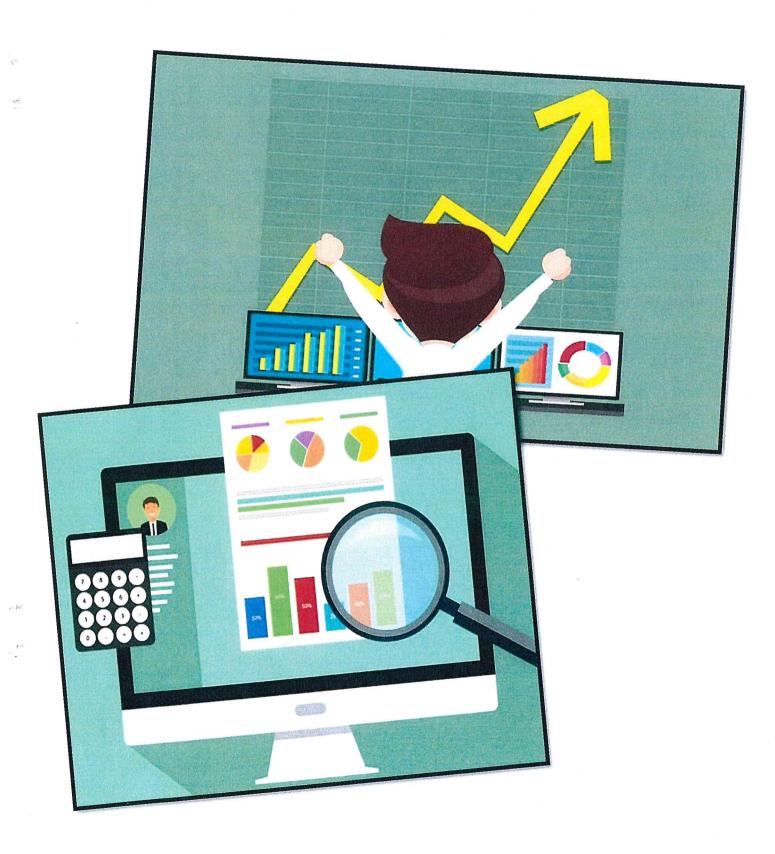


						4	
Renforcement réseau eau potable	810 000,000 €	200 000 €	20 000 €	310 000 €	250 000 €		
Travaux au château d'eau Jules Ferry	130 000'00 €			130 000 €			
Police Municipale - Aménagement Locaux	240 000 €				240 000 €		
Acquisition 4 Grande rue Fénelon	145 000 €			145 000 €			
Acquisition immeubles 102 rue de Douai	66 500 €			9 200 €			
Acquisition 42 rue de Verdun	134 000 €			134 000 €			
Locaux Associalifs Albert 1er-Aménagement	140 000 €			140 000 €			
Musée-Parcours permanent	140 000 €			140 000 €			
Musée-Système sécurité incendie	127 000 €		,	127 000 €			
Mise en place dépénalisation	€6 000 €			9 000 99			
Illuminations	42 000 €			42 000 €			
Autres travaux et provisions	3 323 306 €	175 214 €	138 192 €	439 500 €	1 570 400 €	200 000 €	500 000 €
Autres reports 2018-2019					985 000 €		
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENTS	57 489 966 €	7 156 214 €	6 901 852 €	8 920 600 €	17 104 300 €	12 389 000 €	5 790 000 €
Remboursement capital des emprunts		5 780 000 €	5 300 000 €	5 000 000 €	5 200 000 €	5 600 000 €	5 900 000 €
Déficit investissement hypothélique		2 853 044 €	5 343 734 €	4 500 000 €	4 700 000 €	4 500 000 €	4 500 000 €
TOTAL AUTRES DEPENSES		8 633 044 €	10 643 734 €	9 200 000 €	9 000 006 €	10 100 000 €	10 400 000 €
TOTAL DEPENSES		15 789 258 €	17 545 586 €	18 420 600 €	27 004 300 €	22 489 000 €	16 190 000 €
RECETTES							
Ressources Propres : TLE. FCTVA		1 720 932,93	1 300 000,00	1 150 000,00	1 300 000,00	1 600 000,00	1 400 000,00
Subventions		1 145 867,00	1 000 000,00	00'000 599	2 700 000,00	1 500 000,00	200 000'00
Subventions espérées			500 000,00		400 000,00	1 500 000,00	200 000'00
Affectation hypothetique		6 076 384,00	6 247 722,00	6 885 000,00	6 700 000,00	2 000 000,00	2 000 000'00
Virement		6 124 000,00	4 600 000,00	7 500 000,00	7 000 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
Cession					200 000,00		
Bessin d'emorant		1 000 000,00	4 000 000,00	5 000 000,00	8 700 000,00	8 400 000,00	4 300 000,00
			9				
TOTAL RECETTES		16 067 183,93	17 647 722,00	21 200 000,00	27 000 000,00	22 500 000,00	16 200 000,00
Profil d'extinction de la dette		- 5 780 013,00	- 5 300 000,00	9 000 000 00	- 5 200 000,00	- 5 600 000,00	- 5 900 000,00
						0000000	4 500 000 000
Endettement		4 780 013,00	- 1 300 000,00	•	3 200 000,00	7 800 000,00	00,000,000 1

Reports 2018 - 2019 Programme en AP/CP

Legende:

# Structure de la dette



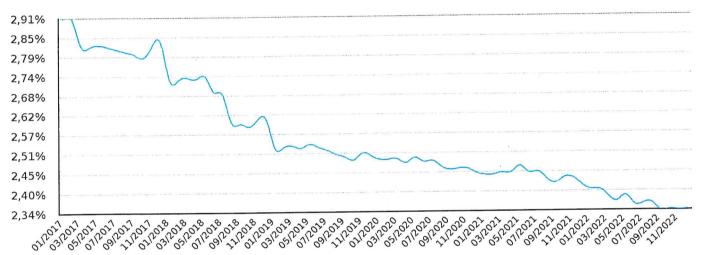
# Tableau de bord

Budget Ville

# Synthèse de votre dette au 31/12/2018

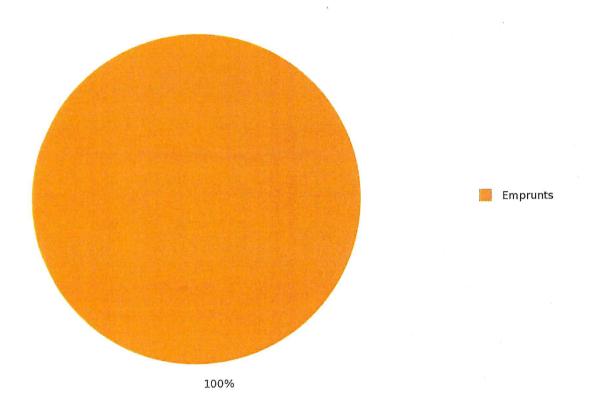
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
36 570 140.49 €	2,53 %	9 ans et 6 mois	5 ans et 1 mois	36

### Evolution annuelle du taux moyen (en %)



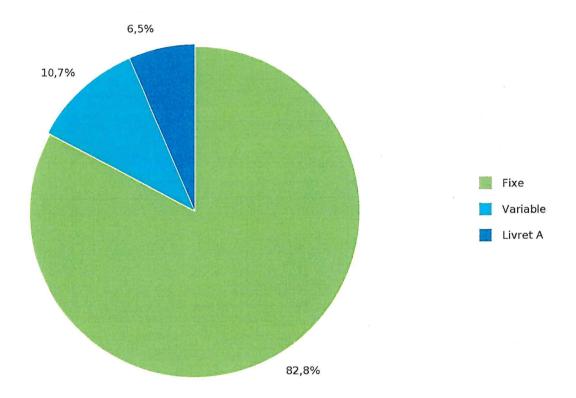
# **Dette par nature**

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	36	36 570 140.49 €	2,53 %
Dette	36	36 570 140.49 €	2,53 %



# Dette par type de risque (avec dérivés)

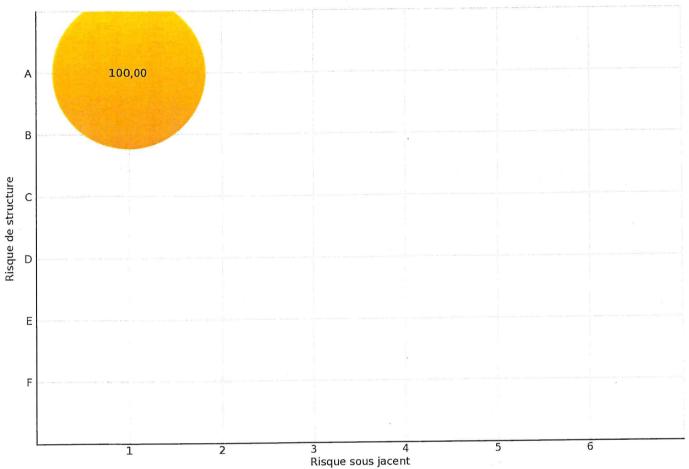
Туре	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	30 286 890.61 €	82,82 %	2,81 %
Variable	3 916 583.29 €	10,71 %	0,29 %
Livret A	2 366 666.59 €	6,47 %	2,57 %
Ensemble des risques	36 570 140.49 €	100,00 %	2,53 %



# Dette selon la charte de bonne conduite



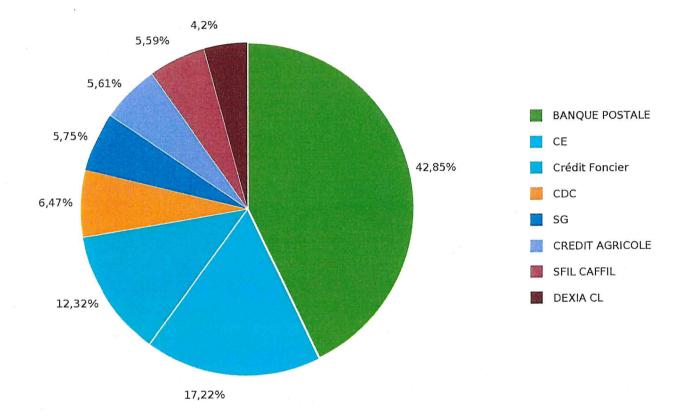
Taille de la bulle = % du CRD



Risque élevé © Finance Active

# Dette par prêteur

Prêteur Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
BANQUE POSTALE	15 671 359.44 €	42,85 %	
CAISSE D'EPARGNE	6 296 311.25 €	17,22 %	
CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 504 817.69 €	12,32 %	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 366 666.59 €	6,47 %	
SOCIETE GENERALE	2 100 963.79 €	5,75 %	
CREDIT AGRICOLE	2 052 326.12 €	5,61 %	
SFIL CAFFIL	2 043 410.61 €	5,59 %	
DEXIA CL	1 534 285.00 €	4,20 %	
Ensemble des prêteurs	36 570 140.49 €	100,00 %	8 5 5 8 7 8 8 1 8 1 8 1 8 1 8 1 8 1 8 1 8 1 8



# Finance**Active**/

# VILLE DE CAMBRAI

Insito

19

# Dette par année

	2018	2019	2020	2021	2022	2027
Encours moyen	35 796 529 €	34 102 051 €	29 252 481 €	24 882 473 €	20 891 757 €	6 928 396 €
Capital payé sur la période	5 007 495 €	5 157 471 €	4 498 428 €	4 305 054 €	3 527 049 €	2 208 156 €
Intérêts payés sur la période	979 858 €	* 895 184 €	* 758 170 €	* 637 207 €	* 519 898 €	* 142 275 €
Taux moyen sur la période	2,64 %	2,50 %	2,46 %	2,42 %	2,35 %	1,87 %